

Commune de Ginals

Procès-verbal du Conseil Municipal du 22 avril 2026

Le 22 avril 2026 les membres du Conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Mme CARDONNEL, maire, à la mairie, lieu habituel des séances.

Date de convocation à la séance : 9 avril 2026

Sont présents : Mmes Natacha CARDONNEL, Maire ; Marie-Line ADELL, 1^{re} adjointe ; Evelyne ARDOUREL ; Flora BIARD ; ; Guénola LE DUC ; Emma LEBELLE.

MM. Maxime CABADY, 2nd adjoint ; Xavier CARDONNEL ; Jean-Louis DARAUT ; Philippe FEUTRIER ; Patrick MOUILHAC.

Mme le Maire constate que le quorum est atteint. Elle ouvre la séance à 18 h 45

Mme Guénola LE DUC est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Approbation procès-verbal conseil municipal du 09.03.2026
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21.03.2026
- Délibération approbation de la fongibilité des crédits 2026
- Délibération vote des trois taxes 2026
- Délibération vote du budget 2026
- Délibération vote des subventions aux associations
- Délibération délégations consenties au maire par le conseil municipal
- Délibération création des commissions communales et désignation des membres
- Délibération élection des délégués au SDE82 (Syndicat Départemental d'Énergie)
- Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)
- Divers

Le procès-verbal du conseil municipal du 09.03.2026 a été validé à l'unanimité.

Le procès-verbal du conseil municipal du 21.03.2026 a été validé à 9 voix pour et 1 abstention.

Délibération approbation de la fongibilité des crédits 2026

Madame le Maire donne lecture de la délibération de l'approbation des la fongibilité des crédits.

La délibération a été validée à l'unanimité.

Délibération vote des trois taxes 2026

Madame le Maire présente au conseil le tableau de chiffrage du produit attendu des taxes locales en fonction des taux d'imposition soumis à l'approbation du conseil.

NC

GL

Après examen de l'information sur le contenu de ce document, le conseil, à l'unanimité, décide de maintenir au niveau de 2025 les taux d'imposition de 2026, soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,36%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 56,83%
- Taxe d'habitation : 13,74%

Délibération vote du budget 2026

Madame le Maire présente au conseil le projet de budget primitif de 2026. Elle détaille la section de fonctionnement puis la section d'investissement.

Après débat et explications le budget primitif 2026 est adopté à l'unanimité pour les montants suivants :

- Section d'investissement
 - o Dépenses 298 975,93 €
 - o Recettes 298 975,93 €
- Section de fonctionnement
 - o Dépenses 505 315,40 €
 - o Recettes 505 315,40 €

Délibération vote des subventions aux associations

Les cotisations seront votées au prochain conseil prévu en juin 2026. Madame le Maire demandera le budget prévisionnel et un extrait des statuts pour les associations qui demandent une subvention.

À ce jour, les associations ayant déposé une demande de subvention à la Mairie de Ginals sont les suivantes :

- Échanges et loisirs
- APE de l'école de Parisot
- Karavan (association culturelle), demande à participer à la réalisation d'un film
- FNACA
- Rock d'Anglars (école de musique de Saint-Antonin)
- L'Association des Maires de France
- Chorale de territoire
- Les amis des chats

Délibération délégations consenties au maire par le conseil municipal

Madame le Maire donne lecture de la délibération qui est approuvée à l'unanimité.

Délibération création des commissions communales et désignation des membres

COMMISSION	NOM prénom	Statut (titulaire/suppléant.e)
DÉFENSE	MOUILHAC Patrick	Titulaire
	DARAUT Jean-Louis	Titulaire
	FEUTRIER Philippe	Suppléant
	ADELL Marie-Line	Suppléante

NC GL

SÉCURITÉ ROUTIÈRE	MOUILHAC Patrick	Titulaire
	DARAUT Jean-Louis	Titulaire
	FEUTRIER Philippe	Suppléant
	ADELL Marie-Line	Suppléante
BÂTIMENTS	CABADY Maxime	Titulaire
	MOUILHAC Patrick	Titulaire
	LEBELLE Emma	Titulaire
	CARDONNEL Xavier	Titulaire
	FEUTRIER Philippe	Suppléant
	DARAUT Jean-Louis	Suppléant
VOIRIE	ADELL Marie-Line	Titulaire
	CABADY Maxime	Titulaire
	ARDOUREL Evelyne	Titulaire
	FEUTRIER Philippe	Titulaire
	CARDONNEL Xavier	Suppléant
	BIARD Flora	Suppléante
COMMUNICATION	LE DUC Guénola	Titulaire
	BIARD Flora	Titulaire
	LEBELLE Emma	Suppléante
CULTURE ET PATRIMOINE	ADELL Marie-Line	Titulaire
	CARDONNEL Xavier	Titulaire
	LEBELLE Emma	Titulaire
	CABADY Maxime	Suppléant
AIDE SOCIALE	BIARD Flora	Titulaire
	ARDOUREL Evelyne	Titulaire
	ADELL Marie-Line	Titulaire
	LE DUC Guénola	Titulaire
	DARAUT Jean-Louis	Titulaire
	MOUILHAC Patrick	Suppléant
	CARDONNEL Xavier	Suppléant
SYNDICAT DE L'ÉNERGIE 82	CABADY Maxime	Titulaire
	LEBELLE Emma	Suppléante

La délibération est validée à l'unanimité.

Délibération élection des délégués au SDE82 (Syndicat Départemental d'Énergie)

Les délégués au SDE82 sont M. Maxime CABADY, titulaire, et Mme Emma LEBELLE, suppléante. La délibération est validée à l'unanimité.

NC

GL

Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

24 noms sont proposés

MME ARDOUREL Évelyne	MME COUTANCIER Brigitte
MME LEBELLE Emma	M. FRESPECH Lionel
MME LEDUC Guénola	M. VIVEN André
MME BIARD Flora	MME GIROUSSENS Yolande
M. DARAUT Jean-Louis	MME GAUNE Michèle
M. MOUILHAC Patrick	MME LAFON Cécile
M. FEUTRIER Philippe	MME CABADY Yvette
M. CARDONNEL Xavier	M. FEUTRIER Thierry
MME LONJOU Coline	MME MUR Nadine
M. TRAVERSE	MME CAZES Monique
MME TRAVERSE Nicole	M. LIFAUT Jean-Pierre
M. COUTANCIER Jean	M. CABADY Francis

La délibération est validée à l'unanimité.

Divers

Pour les travaux de voirie 2025 sera appliquée une pénalité de 10 % de la somme. M. BADOE (maître d'œuvre) et M. PERRIN (ETPL & V) ont rendez-vous avec Maxime CABADY ce vendredi 24 avril 2026 à 14 h 30 à Rouby.

M. NONORGUES Brice reprendrait le travail le lundi 4 mai 2026. Il serait habilité à reprendre à 50 % sur 3 mois avec une nouvelle visite médicale tous les 3 mois. Nous attendons les conclusions du médecin du travail pour l'aménagement de son poste.

Mme RAUBER Cécile (actuelle remplaçante M. NONORGUES) accepte de travailler pour 3 mois et de passer une formation (400 €) pour conduire les engins sur la commune.

Concernant l'élagage, deux devis ont été réalisés auprès de deux entreprises.

M. LAFON, 1 passage 4 080 €

M. LOMBARD, 2 passages (maintenant et à l'automne) 9 600 €

Les vœux du Maire sont prévus le dimanche 14 juin 2026.

La séance est levée à 21 h 30.

